N°1237/DMG/2026. Alger, le : 09 [illegible] 2026

Avis de consultation

Fourniture de chaudières, matériels et accessoires pour l'installation des chauffages centraux

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore **(EPRS)** lance une consultation relative à la commande formalisée N°: **22/26** à pour objet la **Fourniture de chaudières, matériels et accessoires pour l'installation des chauffages centraux.**

Cette consultation est destinée aux établissements qui répondent à l'exigence définie ci-après :

- Avoir un registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de la consultation

Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9ème étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours**, à compter de la première date de publication du présent avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne **(https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations)**.

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :
Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sises au 21 Boulevard des Martyrs , El Mouradia - Alger : 24 NOV. 2026 avant 15h00

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

Scanné avec CamScanner

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
Au Comedor bureau de secrétariat de la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offre, - siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger
Commande Formalisée N°: 22/26, ayant pour objet :
«Fourniture de chaudières, matériels et accessoires pour l'installation des chauffages centraux»
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux **(02)** enveloppes séparées et cachetées **«1»** et **«2»**

La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature et l'offre technique du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenaient pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente **(30) jours** calendaires prenant effet à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux

Directeur des Moyens Généraux
Abdemadjid AISSA

Scanné avec CamScanner